



DATE DE PUBLICATION : 16 décembre 2024

La directrice déléguée de l'antenne économique

Délégation de signature donnée par la directrice déléguée de l'antenne économique de Colmar

Vu la délégation de signature donnée par M. Benoît DHAILLE, directeur départemental du Haut-Rhin, le 16 décembre 2024 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Cécile PHILIPPE, directrice déléguée, et de M. Martial LAURENCY, adjoint à la directrice déléguée, délégation est donnée à M. Jonathan OLIVE, responsable du CTPS de Colmar, et, en cas d'empêchement, à M. Franck GERARD et Mme Isabelle RICHTER, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du service des particuliers dans le Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 16 décembre 2024

Cécile PHILIPPE